

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Hora Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-620530

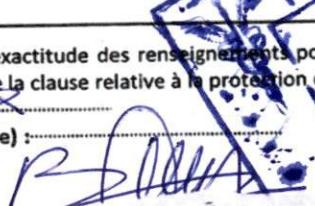
6782

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule :	6884	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : BENJELLOUN TOUMI			
Date de naissance : 02/06/58			
Adresse : 1 Rue Sidi Jaffar - BENJELLOUN			
Résidence RADIA - BOUCRAOUI			
Tél. :	0661086153	Total des frais engagés : 1183,10 Dhs	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019	Cadre réservé au Médecin		
	Dr Houda KADIRI MEKOUAK Spécialiste en Rhumatologie Angle Bd Abdelmoumen et Rue Soumaya Résidence Shehrazade 3, 1 ^{er} Etage N° 3 Casablanca Tél. : 0522 98 02 39 / 98 03 28 - GSM : 051 58 98 05 NPE : 091082768 001697860000077		
Cachet du médecin : Date de consultation : Nom et prénom du malade : Benjelloun Toumi Anissa Age : Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant Nature de la maladie : Affection Rhumatoïde En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca le 10/03/2021

Signature de l'adhérent(e) : 

ACCUEIL
ACCUEIL 103, 2021

W 91-620530

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

DETAILLÉ DES HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
31/3/2024	US		300,00	<p>IN.1 N° : 091082768 Dr Houda KADIRI MEKOUAR Spécialiste en Rhumatologie Angle Bd Abdelkader et Rue S. Résidence Shehrazad Tel: 0524 44 11 11</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Lahjajia ZEMMAMA Nadia Avenue du Phare Taghazout Casablanca Tel. 05 22 29 35 04	31/03 22	143,15

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue		Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
		21/3/24	Osteolet infarctus	680 \$

AUXILIAIRES MEDICALS

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
	T

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

A dental arch diagram showing upper and lower arches with numbered teeth (1-16). A vertical H-axis and a horizontal D-axis intersect at the center. The D-axis points to the left, and the B-axis points downwards.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVOIR

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXERCICE

Casablanca, le

21/07/2021

Hme Benjelloun Brini
Anissa

Artiflex Roll on

21 x 28g x 10g

Curactive Pate

Pharmacie Lalla Youssra
ZEMTAZAM 4 N°35
Avenue de Richard sesthene
Téléphone: 05 22 29 35 64

21,50 x 2

Zyrtac 100g

28g

زاوية شارع عبد المؤمن بن بوعلي وحياته، إقامة شهزاد III، الطابق الأول رقم 3 الدار البيضاء - الهاتف: 0651 58 98 05 / 0522 98 02 39 / 98 03 28
Angle Bd. Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Sherazade III, 1^{er} Etage, N°3 - Casablanca - Tel: 0522 98 02 39 / 98 03 28 / 0651 58 98 05

Dr Houda Kadiri Mekouar
Spécialiste en rhumatologie
Tél: 0522 98 02 39 / 98 03 28 - 051 58 98 05
Residence Sherazade III, Casablanca - 3ème étage



63,20

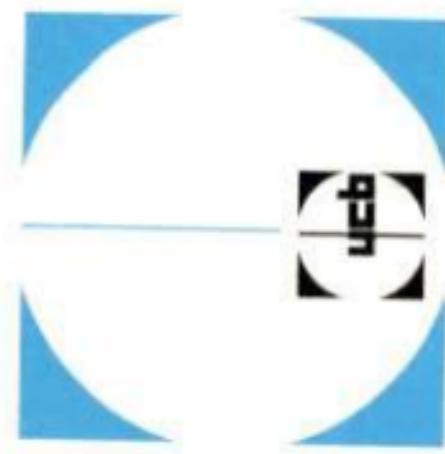
زيرتك® 10 مجم

سبتارين دبلومات



فراصة ملمسة قابلة للكسر 15

Zyrtec® 10mg



AMM N° 356/14 DMP/21

Zyrtec® 10 mg



15 comprimés pelliculés sécables



6 118000 020158



63,20

زيرتك® 10 مجم

سبتارين دبلومات



فراصة ملمسة قابلة للكسر
15

Zyrtec® 10mg



AMM N° 356/14 DMP/21

Zyrtec® 10 mg



15 comprimés pelliculés sécables



6 118000 020158

Dr. Houda Kadiri Mekouar

SPÉIALISTE EN RHUMATOLOGIE
MALADIE DES OS ET DES ARTICULATIONS

الدكتورة هدى القادري مكوار

متخصصة في أمراض المفاصل (الروماتيزم)
والعظام

Casablanca, le 28/01/2021 :

Mme Benjelloun Buimi
Animé

Osteoarthrose. Docteur

Dr Houda KADIRI MEKOUAR
Spécialiste en Rhumatologie
Angle Bd Abdelmoumen et Rue Soumaya
Résidence Sherazade 3^{er} Etage N° 3 - Casablanca
Tél : 0522 98 02 39 - 0651 58 98 05



زاوية شارع عبد المؤمن وزنقة سومية، إقامة شهرازاد III، الطابق الأول رقم 3 الدار البيضاء - الهاتف: 0651 58 98 05 / 0522 98 02 39/98 03 28
Angle Bd. Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Sherazade III, 1^{er} Etage, N°3 - Casablanca - Tél : 0522 98 02 39/98 03 28 / 0651 58 98 05

Dr Chakib BENNANI-SMIRES | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

M U P R A S

N° Admission : 21004166 N° Facture : 21004095 Date facturati 31/03/2021

Nom et prénom du patient : Mme BENJELLOOUN TOUIMI ANISSA

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
OSTEODENSITOMETIE	1.00	680.00	680.00
Sous-Total			680.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :

Six cent quatre-vingt dirhams **Total :** **680.00DH**

Adhérent :	Part organisme :	0.00 DH
Mle :	Part patient :	680.00 DH
PC N° :		



RADIOLOGIE ANNUAL 111

111 Bd Anoual-Quartier des Hopitaux Casablanca

Tél.022 86 09 99/89/79 Fax:022 86 08 93

Rapport de DMO DXA : mercredi 31 mars 2021

Nom : BENJELLOUN TOUIMI ANISSA, **ID Patient :** F-21-03-1245-063 **Date de naissance:** 02/04/1958 **Taille:** 156.0 cm
Sexe : Femme **Date d'examen :** 31/03/2021 **Poids:** 50.0 kg

Site	Region	Measured Date	Measured Age	OMS Classification	Young Adult T-score	BMD
Rachis AP	L1-L4	31/03/2021	62.9	Ostéoporose	-2.8	0.853 g/cm ²
Fémur gauche	Total	31/03/2021	62.9	Ostéopénie	-1.5	0.818 g/cm ²
Av.-bras Gauche	Radius 33 %	31/03/2021	62.9	Ostéoporose	-3.3	0.594 g/cm ²

CONCLUSION:

La DMO mesurée au Rachis AP L1-L4 est 0.853 g/cm² avec un T-score de -2.8. Ces valeurs traduisent **une ostéoporose** selon les critères de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

La DMO mesurée au Fémur Total est 0.818 g/cm² avec un T-score de -1.5. Ces valeurs traduisent **une ostéopénie** selon les critères de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

La DMO mesurée à l'Avant-bras Radius 33 % est 0.594 g/cm² avec un T-score de -3.3. Ces valeurs traduisent une ostéoporose selon les critères de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).



Définition de l'ostéoporose selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

Normal	T-score supérieur à -1DS
Ostéopenie	T-score entre à -1 et -2,5DS
Ostéoporose	T-score inférieur à -2,5